



Vers une stratégie nationale de conservation des oiseaux de proie du Maroc



© R. El Khamichi/GREPOM

Atelier d'évaluation des menaces et des besoins de conservation pour les oiseaux de proie du Maroc

Rabat, 23-24 janvier 2020

COMPTE RENDU DE L'ATELIER

Avec le soutien de



Titre : Compte rendu de l'atelier d'évaluation des menaces et des besoins de conservation des oiseaux de proie du Maroc. Rabat, 23-24 janvier 2020.

Version : 25 mai 2020.

Citation recommandée : DEF, UICN et CPSG, 2020. Compte rendu de l'atelier d'évaluation des menaces et des besoins de conservation des oiseaux de proie du Maroc. Rabat, 23-24 janvier 2020. Non publié.

Objectif : Résumé des échanges et discussions observés lors de l'atelier tenu à Rabat les 23-24 janvier 2020, ainsi que des décisions prises et des actions lancées à cette occasion.

Projet : Activité développée dans le cadre de l'initiative internationale « *Safe Flyways: Reducing energy infrastructure-related bird mortality in the Mediterranean* », financée par la Fondation MAVA.

Avec la contribution de (par ordre alphabétique) : Zouhair Amhaouch (DEF ; planification de l'atelier), Violeta Barrios (UICN-Med ; planification, organisation et animation de l'atelier, soutien dans la préparation du rapport), Khadija Bourass (GREPOM ; planification et rapporteuse), Jocelyn Champagnon (Tour du Valat ; planification, organisation et animation de l'atelier), Sidi Imad Cherkaoui (Université Sultan Moulay Slimane ; planification), Helena Clavero Sousa (UICN-Med ; planification, organisation, rapporteuse, soutien dans la préparation du rapport), Jamie Copsey (CPSG ; planification, organisation, conduite et animation de l'atelier, préparation du rapport), Fabrice Cuzin (consultant ; planification de l'atelier et préparation de la Synthèse de base), Rhimou El Hamoumi (GREPOM ; planification), Maher Mahjoub (UICN-Med ; organisation et rapporteur), Hayat Mesbah (DEF ; planification), Mohamed Noaman (DEF ; planification), Catherine Numa (UICN-Med ; organisation), Karim Rousselon (AMFCR ; planification), Yassine Sakka (PPI-OSCAN Maroc ; organisation et animation de l'atelier), Latifa Sikli (DEF ; planification).

Remerciements :

Nous tenons à remercier les organisations et experts qui ont apporté leur soutien et participé aux journées de conservation des rapaces, en partageant leur expertise et leurs données, en donnant de leur temps et en faisant preuve de dévouement. Nous tenons à remercier individuellement Fabrice Cuzin pour sa Synthèse, laquelle a servi de base à l'atelier. Ces activités ont été possibles grâce à la Fondation MAVA, à travers l'initiative « *Safe Flyways: Reducing energy infrastructure-related bird mortality in the Mediterranean* ».

Table des matières

Executive summary	4
Résumé	4
1. Contexte	6
2. Aperçu des espèces	8
3. Plan de l'atelier.....	9
3.1 Participants à l'atelier.....	9
3.2 Format de l'atelier	9
3.3 Structure des groupes de travail sur l'évaluation des menaces.....	9
4. Évaluation des menaces	10
4.1 Discussion libre sur la biologie et l'écologie des espèces, et les menaces.....	10
4.2 Résumé des menaces pesant sur les espèces	12
4.3 Évaluation des menaces par espèce.....	14
4.3.1 Menaces pesant sur <i>G. barbatus</i> , <i>N. percnopterus</i> , <i>A. rapax</i> , <i>G. fulvus</i> et <i>M. metabates</i>	14
4.3.2 Menaces pesant sur <i>A. chrysaetos</i> , <i>A. fasciata</i> et <i>F. peregrinus</i>	17
4.3.3 Menaces pesant sur <i>P. haliaetus</i> , <i>F. eleonora</i> , <i>C. pygargus</i> et <i>A. gentilis</i>	24
4.4 Prochaines étapes pour l'évaluation des menaces	27
4.5 Analyse des parties prenantes pour l'atelier de planification des actions.....	27
4.6 Finalisation de la Synthèse pour éclairer l'atelier de planification des actions	28
4.7 Prochaines étapes pour le Programme Atlas	28
5. Points d'action et étapes suivantes.....	32
6. Évaluation de l'atelier.....	33
7. Notes des groupes de travail et d'autres matériels de l'atelier	33
Annexe I Liste des participants à l'atelier et affiliations.....	34
Annexe II Ordre du jour de l'atelier.....	35
Annexe III Composition des groupes de travail sur l'évaluation des menaces	38

Executive summary

On March 23rd-24th 2020, 33 individuals from thirteen conservation organisations representing governmental, non-governmental conservation organisations and Moroccan academic institutions gathered in Rabat, Morocco, to complete a threat analysis workshop for 12 species of resident Moroccan raptor species. During the two days, participants listened to summary status reviews on the species, deepened the existing understanding of the priority threats, and began work to undertake a full conservation action-planning workshop for the species in the second half of this year. Common threats to the species proposed included poisoning, habitat loss, human disturbance as well as potential genetic factors resulting from small population size. In line with parallel work to understand and mitigate mortality caused by power lines carried out through 'Programme Atlas', electrocution and collision with power lines was also identified as a likely significant common threat to many of the species within this group. Additional work was undertaken to determine how to finalise the species knowledge 'Synthèse', who the stakeholders might be who need to be involved (following on from the threat analysis), and how the lead organisations might organise themselves into a 'committee' to oversee and direct conservation actions. This additional work will contribute to the design and delivery of the species action-planning workshop, scheduled later this year.

Résumé

Les 23 et 24 janvier 2020, 33 personnes issues de treize organismes de conservation, représentant des organisations gouvernementales ou non gouvernementales de conservation et des institutions universitaires marocaines, se sont réunies à Rabat (Maroc) pour un atelier d'évaluation des menaces portant sur 12 espèces résidentes marocaines parmi les espèces de rapaces. Il a été animé par le Groupe de spécialistes de la planification de la conservation de la Commission de survie des espèces de l'UICN. Au cours de ces deux journées, les participants ont écouté des synthèses sur le statut des espèces, approfondi la compréhension existante des menaces prioritaires et commencé à travailler à l'organisation d'un atelier sur la planification des actions de conservation des espèces au deuxième semestre de cette année. Parmi les menaces communes aux espèces proposées figuraient l'empoisonnement, la perte d'habitat, les perturbations humaines et les facteurs génétiques potentiels liés aux effectifs réduits. Conformément aux travaux parallèles visant à comprendre et à atténuer la mortalité causée par les lignes électriques, menés dans le cadre du « Programme Atlas », les électrocutions et les collisions avec les lignes électriques ont également été identifiées comme une menace commune probable et importante pour un grand nombre des espèces de ce groupe. Un travail supplémentaire a été entrepris pour déterminer la manière de finaliser la Synthèse sur l'état des connaissances des espèces (ci-après, la « Synthèse »), les parties prenantes qu'il conviendrait

d'impliquer (suite à l'évaluation des menaces), et la manière dont les organismes responsables pourraient s'organiser en tant que « Comité » pour superviser et diriger les actions de conservation. Ce travail supplémentaire contribuera à la conception et à la réalisation de l'atelier de planification des actions de conservation des espèces, prévu plus tard cette année.

1. Contexte

Le Maroc est un territoire clé pour les oiseaux de proie car, non seulement il héberge un nombre important de ces espèces, il fait aussi partie de la voie migratoire et du domaine vital de nombreux rapaces. Ce territoire est également un lieu d'interaction entre les populations du nord de l'Afrique et du sud de l'Europe.

Actuellement la situation des rapaces retient l'intérêt des experts de la conservation. En effet, plusieurs de ces espèces sont des migrants particulièrement vulnérables en raison de leurs déplacements annuels, souvent longs et difficiles, entre leurs aires de reproduction et leurs quartiers d'hivernage. Lors de ces mouvements, ces oiseaux sont confrontés à diverses menaces telles que les collisions avec les structures aériennes, l'électrocution sur les lignes électriques, la dégradation et la perte d'habitats, le tir et l'empoisonnement illicites.

Plus de 40 espèces de rapaces ont été observées sur le territoire marocain, dont plusieurs mériteraient que des mesures de conservation soient mises en œuvre de façon planifiée avec tous les acteurs concernés.

En avril 2017, une première démarche a été effectuée vers le développement d'une stratégie de conservation des oiseaux de proie du Maroc, avec l'organisation d'un atelier à Rabat pour démarrer le travail. Cet atelier, organisé par le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN-Med), le Département des Eaux et Forêts (DEF) du ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Maroc, et le Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc (GREPOM), a réuni les principales parties prenantes. Il a permis de discuter des critères de choix pour identifier les espèces prioritaires, les outils méthodologiques disponibles et les prochaines étapes, et de faire une première analyse sur les menaces pesant sur ces espèces.

Ainsi, il a été signalé que, vu le grand nombre d'oiseaux de proie présents au Maroc, la stratégie nationale devrait être axée sur un groupe d'espèces les plus prioritaires. Pour cela, les participants ont défini des critères pour identifier ces espèces : (i) espèces nicheuses au Maroc, (ii) espèces dont l'évaluation du statut est disponible sur la Liste Rouge de l'UICN, (iii) rapaces diurnes. En suivant ces critères, une liste préliminaire de 7 espèces a été avancée lors de l'atelier de 2017.

Afin de poursuivre le processus de planification de la conservation de ces espèces, un atelier d'évaluation des menaces et des besoins de conservation a été organisé en janvier 2020, à Rabat. Il a été conçu et animé en collaboration avec le Groupe de spécialistes de la planification de la conservation (CPSG ; en anglais « Conservation Planning Specialist Group ») de la Commission de survie des espèces de l'UICN. Les objectifs étaient d'aboutir à une compréhension globale des menaces et de démarrer l'identification des besoins de conservation de ces espèces, afin de faciliter le processus de regroupement des espèces pour la planification de la conservation plus tard dans l'année. Il convient de noter que cette étape ultérieure de planification des actions de conservation doit être conçue de manière à tirer parti de l'interaction réelle et potentielle entre certaines populations des espèces se reproduisant au Maroc et celles présentes également ailleurs, en particulier en Espagne. Ce processus s'aligne sur les directrices du « Mémoire d'Entente de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) sur la conservation des oiseaux de proie migrants d'Afrique et d'Eurasie » ([MdE Rapaces](#)).

En outre, les résultats de cet atelier devraient également contribuer au processus de Liste rouge nationale des oiseaux du Maroc, récemment entamé au pays. L'atelier, sous l'égide du Département des Eaux et Forêts (DEF) du Maroc, a été organisé par l'UICN-Med avec le soutien d'experts nationaux, et

animé par le Groupe de spécialistes de la planification de la conservation de la Commission de survie des espèces de l'UICN.

Dans la même semaine et avant cet atelier, deux autres événements ont été organisés sur la thématique de la conservation des rapaces au Maroc. Le 21 janvier, une réunion a eu lieu entre le Département des Eaux et Forêts du Maroc, le ministère espagnol de la Transition écologique et du Défi démographique et l'UICN-Med, pour définir le cadre d'une future collaboration transfrontalière pour la conservation des rapaces menacés entre ces deux pays, et ceci sous l'égide du Mémorandum d'entente des oiseaux de proie de la CMS.

Le 22 janvier, les résultats de la première année du Programme de dénombrement de la faune au Maroc (appelé Programme Atlas) ont été présentés et discutés avec les acteurs concernés au sein du gouvernement, des organisations de la société civile, des chercheurs et des experts. Ce programme se présente comme une initiative d'inventaire et de suivi de la faune marocaine, basée sur la collecte de données de terrain, en suivant des protocoles de travail standardisés. Dans cette première phase lancée en 2019, les dénombrements ont été axés sur les grands rapaces rupicoles diurnes et les menaces qui pèsent sur eux. L'objectif du programme est de contribuer au renforcement de la connaissance des populations de rapaces et de vautours au Maroc, étant donné la nécessité d'élargir les données disponibles pour l'établissement des priorités de conservation ultérieures. Les principaux points des discussions, commentaires et recommandations de cette session sont rassemblés dans un rapport séparé.

L'équipe de planification pour l'atelier d'évaluation des menaces actuelles – composée de dix personnes issues du DEF, de l'UICN-Med et d'ONG, ainsi que des universitaires et des experts indépendants – s'est réunie dans l'après-midi du mercredi 22 janvier pour finaliser l'ordre du jour de l'atelier. Lors de cette réunion, la sélection initiale des espèces a été discutée et il a été convenu que trois espèces supplémentaires seraient rajoutées en raison de leur statut actuel dans le pays. Par conséquent, 12 espèces de rapaces ont été choisies pour être examinées lors de l'atelier d'évaluation des menaces, à savoir : des rapaces ayant des populations reproductrices actuelles ou historiques au Maroc, étant menacés à l'échelle nationale ou internationale, et ayant la capacité de jouer un rôle « emblématique » pour la conservation plus large de la biodiversité dans le pays.

2. Aperçu des espèces

Neuf espèces sur les douze espèces de rapaces évaluées au cours de cet atelier (**Tableau 1**) figuraient dans un document de synthèse évaluant les espèces (Cuzin, 2019, non publié¹), sur lequel s'est appuyé l'atelier. Les trois autres espèces rajoutées à l'analyse ont été évaluées pour la première fois lors de l'atelier.

Nom scientifique	Nom français	Catégorie mondiale Liste rouge UICN	Habitat	Nidification	Aire
<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu	NT	HM	R	R
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	EN	BM, MM	R	R
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	LC	HM, MM, S	R	V
<i>Aquila fasciata</i>	Aigle de Bonelli	LC	MM, P	R	V
<i>Aquila rapax</i>	Aigle ravisseur	VU	P	A	R
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	LC	P	A	R ?
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	LC	C	R	R
<i>Falco eleonorae</i>	Faucon d'Éléonore	LC	C	R	R
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	LC	P, C, MM	R	V
<i>Gyps fulvus</i> (*)	Vautour fauve	LC	MM, BM	R	Disparue
<i>Melierax metabates</i>	Autour sombre	LC	P, S	A	R
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	LC	P, C	Au sol	R

Tableau 1. Espèces de rapaces évaluées au cours de l'atelier (les trois dernières espèces ne sont pas analysées dans le rapport de Synthèse préliminaire susmentionné, car elles ont été incluses dans la liste des espèces ciblées juste avant l'atelier). **Légende :** (*) espèce éteinte au Maroc ; **Catégorie mondiale Liste rouge de l'UICN :** Quasi menacé (NT), En danger (EN), Préoccupation mineure (LC), Vulnérable (VU) ; **Habitat au Maroc :** HM (haute montagne), MM (moyenne montagne), BM (basse montagne), P (plaine), S (Sahara), C (côtier) ; **Nidification :** R (rupestre), A (dans arbres) ; **Aire de répartition actuelle :** R (réduite), V (vaste).

La Synthèse (Cuzin, 2019) comprenait une évaluation initiale des menaces, identifiant l'empoisonnement, l'électrocution et la collision sur les câbles électriques aériens, la destruction et la perturbation de l'habitat, et la capture à des fins commerciales, en tant que menaces principales pour les neuf espèces évaluées. L'atelier a permis une analyse plus approfondie de ces menaces – et d'autres menaces – auxquelles les espèces sont confrontées, et est allé plus loin pour développer une compréhension préliminaire des causes et effets possibles de ces menaces.

¹ Cuzin, F. (2019). *Synthèse sur l'état des connaissances des oiseaux de proie du Maroc*. Document de travail préparé pour l'atelier. Non publié.

3. Plan de l'atelier

3.1 Participants à l'atelier

Près de trente personnes ont participé à cet atelier de deux jours (**Annexe I**), y compris des représentants du Département des Eaux et Forêts, des experts-ornithologues marocains, des membres des ONG de conservation, des chercheurs universitaires et des experts indépendants.

3.2 Format de l'atelier

L'atelier a été conçu pour permettre de multiples opportunités de discussion et d'analyse en petits groupes et en plénière (voir Ordre du jour de l'atelier à l'**Annexe II**).

Le premier jour, l'atelier a commencé par des présentations plénières pour s'assurer que tous les participants avaient connaissance de ce qui était connu concernant le statut des espèces au Maroc. À la suite d'une séance de questions, les groupes de travail ont passé la majorité du reste de la journée à approfondir la compréhension des menaces pesant sur les 12 espèces, en s'appuyant sur la Synthèse (Cuzin, 2019).

En plus d'étoffer la liste des menaces potentielles, il a été demandé aux groupes de hiérarchiser les menaces et de déterminer si celles-ci devenaient plus ou moins importantes en tant que facteurs de réduction des effectifs. Cette analyse servira de base au document qui sera partagé avec les participants à l'atelier de planification des actions (prévu plus tard dans l'année), pour leur permettre de commencer à identifier plus efficacement les objectifs et actions pour une intervention efficace en matière de conservation.

Le deuxième jour, les groupes de travail ont été reconstitués autour de trois tâches :

- 1) Identification des modifications supplémentaires nécessaires à la finalisation de la Synthèse (Cuzin, 2019) ;
- 2) Réalisation d'une analyse des parties prenantes (en fonction des menaces) pour identifier les groupes qui devraient être représentés lors de l'atelier de planification des actions (prévu plus tard en 2020) ;
- 3) Élaboration de la structure organisationnelle de l'entité qui supervisera les travaux en cours du Programme Atlas, et qui pourrait agir en tant qu'équipe de planification pour guider la conception de l'atelier de planification des actions.

Le premier jour, des groupes de travail ont été constitués selon des sous-ensembles des espèces visées, en regroupant les personnes les mieux à même d'analyser les menaces pesant sur les espèces. Le deuxième jour, les groupes ont fait leur choix parmi les trois tâches décrites ci-dessus.

3.3 Structure des groupes de travail sur l'évaluation des menaces

Les douze espèces ont été réparties en trois groupes, chacun partageant des caractéristiques écologiques communes ou liées (**Tableau 2**). Les participants à l'atelier ont ensuite été affectés à l'un de ces trois groupes, en fonction de leur expertise individuelle ou de leur connaissance des espèces (**Annexe III**).

Chaque groupe de travail avait un facilitateur et un preneur de notes dédiés, chacun ayant reçu des notes d'orientation avant l'atelier. Les présentateurs et chronométreurs des groupes de travail ont été identifiés au début de chaque session en groupes de travail.

Nom scientifique (abréviation)	Nom français	Groupe
<i>Gypaetus barbatus</i> (GB)	Gypaète barbu	1
<i>Neophron percnopterus</i> (NP)	Vautour percnoptère	1
<i>Gyps fulvus</i> (GF)	Vautour fauve	1
<i>Aquila rapax</i> (AR)	Aigle ravisseur	1
<i>Melierax metabates</i> (MM)	Autour sombre	1
<i>Aquila chrysaetos</i> (AC)	Aigle royal	2
<i>Aquila fasciata</i> (AF)	Aigle de Bonelli	2
<i>Falco peregrinus</i> (FP)	Faucon pèlerin	2
<i>Pandion haliaetus</i> (PH)	Balbusard pêcheur	3
<i>Falco eleonora</i> (FE)	Faucon d'Éléonore	3
<i>Circus pygargus</i> (CP)	Busard cendré	3
<i>Accipiter gentilis</i> (AG)	Autour des palombes	3

Tableau 2. Répartition des groupes de travail pour l'évaluation des menaces (les trois sous-ensembles d'espèces analysées sont signalés par des couleurs différentes : jaune, orange et vert). Le texte en rouge représente les trois espèces supplémentaires rajoutées à l'analyse avant l'atelier.

Les groupes ont été invités à répondre aux questions suivantes :

- 1) Selon vous, quelles autres menaces ont un impact sur les espèces en plus de celles figurant dans la Synthèse ?
- 2) Comment les menaces sont-elles susceptibles d'affecter chaque espèce ?
- 3) Selon vous, pourquoi (cause/facteurs) chacune de ces menaces se produit-elle ?
- 4) Qu'est-ce qui est CONNU au sujet de chaque menace et de ses impacts, et comment le savons-nous ?
- 5) Qu'est-ce qui est SUPPOSÉ au sujet de chaque menace, et pourquoi ?

4. Évaluation des menaces

4.1 Discussion libre sur la biologie et l'écologie des espèces, et les menaces

À la suite de présentations d'ouverture pour décrire la structure de l'atelier et présenter les espèces examinées, une discussion libre a été organisée et les commentaires ont été enregistrés (**Tableau 3**).

Espèce	Commentaires des participants
Faucon d'Éléonore	<p>À Essaouira : La colonie qui était présente sur le continent dans le sud d'Essaouira a disparu. Il s'agit d'une espèce qui niche en falaise, mais à Essaouira elle utilise toutes sortes de structures. En raison de la saturation ? À cet endroit, il n'y a pas de problème avec les mouettes grises.</p> <p>Pourquoi l'espèce ne se disperse-t-elle pas ? Existe-t-il un lien avec la disponibilité des aliments ? La disponibilité des aliments n'est pas un problème, car cette espèce peut</p>

	<p>aller ailleurs pour chercher de la nourriture. Peut-être une tendance à la philopatrie ? Perturbations sur le continent ? Très faible fréquentation humaine dans l'archipel À Salé : haute fréquentation humaine. Prédateurs ? Non. Le problème est la présence humaine. À Salé, il y a des vols de nids à des fins commerciales. 25 couples dénombrés (en 2018). La colonie se déplace vers le Nord en raison du développement urbain.</p> <p>La loi côtière est un outil pour sauver la colonie du Faucon d'Éléonore à Salé. Pour cette espèce, il peut y avoir plus de menaces dans la voie migratoire et dans les aires d'hivernage (Madagascar).</p>
Aigle royal	Les nids sont très accessibles dans la région du Sahara. Ils ne sont pas occupés chaque année.
Aigle de Bonelli	Erratique au Sahara. Il est important d'impliquer les amodiations de chasse.
Autour des palombes	Population marginale. Espèce très forestière. Menaces : mal connues. Espèce également présente au Talassemtane (à rajouter). Affectée par l'empoisonnement dû aux bergers ciblant le loup. La capture/le commerce illégal(e) d'oiseaux affecte d'autres espèces en plus du Faucon pèlerin, dont beaucoup de rapaces. Activité en hausse ?
Balbusard pêcheur	Dans le Parc national d'Al Hoceima, la dynamite est utilisée pour la pêche, ce qui perturbe l'espèce. Il y a une augmentation des effectifs.

Tableau 3. Commentaires issus de la première discussion libre.

La discussion a généré des informations supplémentaires sur les espèces ciblées, notamment en soulignant la distinction entre la santé relative et l'abondance de la population insulaire de *F. eleonora* par rapport à la faible abondance de la population sur le continent, au nord de Rabat. En outre, la discussion a soulevé une préoccupation au sujet de l'image négative que les rapaces peuvent avoir auprès du grand public/des médias au Maroc. Le sujet des poisons a également été abordé, en particulier ceux utilisés pour contrôler les prédateurs (p. ex., les raticides). Toutefois, il a également été noté qu'aucune analyse n'a été effectuée dans le pays pour apporter la preuve que l'empoisonnement est une menace pour les rapaces.

Le besoin potentiel d'intégrer la législation existante dans les processus des études d'impact environnemental (EIE) a été souligné, en particulier en ce qui concerne les lignes électriques. Si des lois européennes sur les lignes électriques pouvaient être adoptées, cela pourrait contribuer à encourager la sélection de structures moins problématiques pour les rapaces. La nécessité de soulever les sujets inclus dans cet atelier pour un débat au parlement a également été identifiée.

4.2 Résumé des menaces pesant sur les espèces

En consolidant les résultats de l'évaluation des menaces effectuée par les groupes de travail, une liste des principales menaces perçues pour les 12 espèces a pu être établie (**Tableau 4**).

Menaces principales	Nom scientifique de l'espèce												Nombre d'espèces touchées par la menace
	<i>Gypaetus barbatus</i>	<i>Neophron percnopterus</i>	<i>Aquila chrysaetos</i>	<i>Aquila fasciata</i>	<i>Aquila rapax</i>	<i>Accipiter gentilis</i>	<i>Pandion haliaetus</i>	<i>Falco eleonora</i>	<i>Falco peregrinus</i>	<i>Gyps fulvus</i>	<i>Melierax metabates</i>	<i>Circus pygargus</i>	
Persécution (y compris par empoisonnement au Maroc)	S/AT	S/AT	S	S	S/AT	S	AT		S	AT	AT	AT	11
Perte d'habitat (y compris pour la croissance urbaine, les carrières, etc.)		AT	AT	AT	S/AT	S/AT	S/AT	S/AT	AT		AT	AT	10
Perturbations humaines (y compris par le développement du tourisme)			S/AT	S/AT		S	S/AT	S	S/AT				6
Électrocution sur les pylônes électriques		S/AT	S/AT	S/AT					AT	AT			5
Accumulation de pesticides (« intoxication » ? P. ex. aux rodenticides)		S					AT					AT	3
Capture pour le commerce des animaux d'agrément, la fauconnerie ou le braconnage						AT		AT	S				3
Collision avec les parcs éoliens		S								AT			2

Menaces principales	Nom scientifique de l'espèce												Nombre d'espèces touchées par la menace
	<i>Gypaetus barbatus</i>	<i>Neophron percnopterus</i>	<i>Aquila chrysaetos</i>	<i>Aquila fasciata</i>	<i>Aquila rapax</i>	<i>Accipiter gentilis</i>	<i>Pandion haliaetus</i>	<i>Falco eleonora</i>	<i>Falco peregrinus</i>	<i>Gyps fulvus</i>	<i>Melierax metabates</i>	<i>Circus pygargus</i>	
Moisson précoce / intensification accrue de l'agriculture							AT					AT	2
Facteurs génétiques	S												1
Empoisonnement (dans les aires d'hivernage)		S											1
Collisions avec les lignes électriques	S/AT												1
Mortalité dans les aires d'hivernage								S					1
Prédation								S					1
Pêche à la dynamite à petite échelle							AT						1
Chalutage côtier à petite échelle							AT						1

Tableau 4. Résumé des menaces auxquelles sont confrontées les espèces de rapaces sélectionnées (S = identifiées dans Synthèse ; AT = identifiées pendant l'atelier).

Le résumé issu des discussions au sein des groupes de travail a mis en évidence la préoccupation principale qui existe autour de l'impact de la persécution et de l'empoisonnement (y compris intentionnels et indirects en ciblant d'autres prédateurs) et de la perte d'habitat (en raison de la croissance urbaine, du développement minier, etc.). Les perturbations humaines, l'électrocution, l'empoisonnement secondaire (par la consommation de proies affectées par les pesticides) et la capture illégale/le braconnage ont également été identifiés comme ayant un impact significatif sur plusieurs espèces.

Il a aussi été identifié que la viabilité de *G. barbatus*, *N. percnopterus*, *P. haliaetus* et *F. eleonora* était affectée par des menaces individuelles importantes, par exemple des facteurs génétiques pour *G. barbatus* et les pratiques de la pêche côtière à petite échelle pour *P. haliaetus*. Les menaces identifiées pour *Gyps fulvus*, espèce actuellement éteinte au Maroc, ont été celles correspondant potentiellement (de l'avis des participants) aux principales causes de son extinction.

4.3 Évaluation des menaces par espèce

4.3.1 Menaces pesant sur *G. barbatus*, *N. percnopterus*, *A. rapax*, *G. fulvus* et *M. metabates*

Au total, 16 menaces ont été identifiées comme ayant un impact sur ces cinq espèces, dont six peuvent être prouvées et 10 demeurent hypothétiques (p. ex. parce qu'elles sont connues pour avoir un impact sur des espèces similaires) (**Tableau 5**). Il a été estimé que chaque espèce est affectée par au moins cinq menaces, et que le braconnage affecte vraisemblablement les cinq espèces. Il convient de rappeler que *G. fulvus* est éteint au Maroc et que toutes les menaces ayant, a priori, eu un impact sur cette espèce sont des hypothèses.

Menace	Fait / Hypothèse	Espèces touchées				
		GB	NP	GF	AR	MM
Empoisonnement (par éleveurs/chasseurs/communes, ciblant les chiens errants)	H	X (pour les immatures erratiques)	X	X	X	
Empoisonnement aux pesticides (zones d'agriculture intensive)	H				X	X
Collision avec câbles aériens	H	X (pour les immatures erratiques)	X	X	X	
Parcs éoliens	F/H		X	X		
Prélèvement illégal	F/H			X		
Transformation des habitats (y compris les carrières)	H		X	X	X	X
Dérangement (escalade)			X			
Isolement des populations au Maroc	H	X			X	X
Dégradation forestière	H				X	X
Électrocution	H (AR, MM) F (GF, NP)		X	X	X	
Diclofénac (*)	H	X	X	X		
Persécution (confusion avec d'autres rapaces de la part des bergers/jeunes)	F (GB immature)	X (immatures)	X	X (immatures)		
Saturnisme (*)	H		X			
Braconnage	F (GF) H pour les autres espèces	X	X	X (immatures en migration)	X	X
Dérangement une fois par an par l'armée sur le PN de Toubkal (hélico.)	F	X				
Perturbation par vol de surveillance des hélicoptères en zone frontalière (Ceuta)	H			X		

Tableau 5. Liste des menaces connues (F) et supposées (H) comme ayant un impact sur *G. barbatus* (GB), *N. percnopterus* (NP), *G. fulvus* (GF), *A. rapax* (AR) et *M. metabates* (MM). Les menaces prioritaires pour chaque espèce sont signalées en rouge par un X. (*) Bien que ces menaces aient été soulevées au sein du groupe de travail, la discussion ultérieure a mis en doute leur pertinence au Maroc. Si bien le Diclofénac n'est pas interdit, il est coûteux et il est peu probable que les vétérinaires l'utilisent.

Une analyse plus approfondie effectuée par ce groupe de travail a permis d'identifier les causes et impacts potentiels, et d'obtenir des commentaires supplémentaires sur les menaces (**Tableau 6**). Certaines menaces (p. ex. collision avec les câbles électriques, perturbation des nids et persécution en raison d'une possible confusion avec d'autres rapaces prédateurs) ont été considérées comme ayant un impact sur les juvéniles en particulier. D'autres menaces (p. ex. perturbations dues à la pratique de l'escalade, aux exercices de l'armée ; électrocution ; et persécution par les agriculteurs) auraient des impacts localisés. L'analyse a mis en évidence le manque de compréhension détaillée des menaces pesant sur les espèces, de leurs impacts et de leurs causes.

Menace	Impacts	Causes	Autres informations (commentaires fournis sans avoir été évalués ou convenus)
Empoisonnement (par éleveurs/chasseurs/communes, ciblant les chiens errants)	NP/GF/GB (jeunes erratiques) : mortalité. AR : enregistré dans le passé.		Y a-t-il des empoisonnements ? Quels sont les produits utilisés ? Disparition du Grand corbeau dans le H. Atlas et, indirectement, de la buse féroce qui a complètement disparu du massif du Toubkal et revient maintenant. GB : indiv. >3 ans disparaissent mais cause inconnue. On n'observe pas d'oiseaux de 5-7 ans malgré une reproduction assez régulière. Disparition d'un adulte GB d'un trio connu. Pour AR et MM : enregistré dans le passé. Il y a des observations d'empoisonnement, mais pas d'analyse en laboratoire.
Empoisonnement aux pesticides (zones d'agriculture intensive)	AR/MM : mortalité ; affaiblissement ; diminution du succès de reproduction.		
Collision avec câbles aériens	Mortalité (GB, GF, AR jeunes), NP tous les âges.		Câbles aériens pour les juvéniles GB en périphérie du massif du H. Atlas (erratisme).
Parcs éoliens	Mortalité (GF jeunes) / immatures en migration.	Manque de connaissance et de sensibilisation des décideurs.	Constat fait pour l'impact sur les GF.
Prélèvement illégal	GF : carcasse prélevée pour vente (sorcellerie) mais on n'en connaît pas l'origine ; individus affaiblis.		Remplacer « commerce illégal » par « prélèvement illégal ».
Transformation des habitats (y compris les carrières)	NP/GF : abandon des nids ; dérangement ; destruction totale de l'habitat ; on ne sait pas si l'installation dans les carrières s'est faite avant/après l'abandon des nids. AR/MM : enregistré dans le passé.	Absence d'informations sur la répartition des rapaces ; pas de système d'information ou d'alerte sur la présence des rapaces.	Perturbation, destruction du milieu et dégagement de poussière qui stérilise le milieu. Station de transfert d'Énergie par Pompage (projet au niveau de l'oued Sebou). Perte de sites de nidification potentielle pour NP (affecte un couple nicheur actuellement) ; pas d'informations disponibles sur le projet.

Menace	Impacts	Causes	Autres informations (commentaires fournis sans avoir été évalués ou convenus)
Dérangement (escalade)	GF : menace potentielle à l'avenir, très localisée (pas de problème actuellement), et empêchant la colonisation au Moyen Atlas et Haut Atlas sur sites particuliers. Pour GB : menace très localisée à Taghia (H. Atlas).		
Isolement des populations au Maroc	GB/AR/MM : diminution de la variabilité génétique.		
Dégradation forestière	AR/AS : arganeraie dégradée ; disparition des sites de nidification ; baisse de la productivité.	Exploitation des forêts, pour l'agriculture et le pâturage.	
Électrocution	NP/GF/AR : mortalité directe à tous les âges – données constatées pour d'autres rapaces similaires (par ex., V. Rüppell) avec données en Europe ; GF électrocution observée au Jbel Moussa ; NP électrocution observée à Ifrane, mais pas pour les 2 autres espèces.		Risque majeur pour NP avec les câbles de moyenne tension.
Diclofénac	GB/NP/GF : menace potentielle à surveiller ; mortalité à tous les âges pour les vautours.		Pas interdit mais pas utilisé car pas rentable pour les vétérinaires.
Persécution (confusion avec d'autres rapaces de la part des bergers/jeunes)	GB/NP/GF (immatures) : mortalité ; empêche la reproduction ; GB immature (témoignage de F. Cuzin) ; très localisée.		Persécution (poison, piégeage) de GB par les bergers au Toubkal.
Saturnisme	NP : bien connue ailleurs (problème d'intoxication au plomb) ; menace potentielle. Pas de données au Maroc.		Participants ont proposé de l'enlever de la liste des menaces.
Braconnage	Mortalité (impact limité) : GB peu touché, GF (juvéniles en migration) plus touché ; quelques blessés observés.		
Dérangement par l'armée et « l'héliski »	GB : exercice de manœuvre (parfois) au mois de juin au Toubkal. Impacts sur les jeunes dans les nids. Risque de mortalité et échec de reproduction. Dérangement par « l'héliski » au niveau de Toubkal pour le cas des GB.		

Tableau 6. Menaces, impacts, causes et autres informations étayant l'évaluation des menaces pour *G. barbatus* (GB), *N. percnopterus* (NP), *A. rapax* (AR), *G. fulvus* (GF) et *M. metabates* (MM).

4.3.2 Menaces pesant sur *A. chrysaetos*, *A. fasciata* et *F. peregrinus*

Au total, six menaces ont été identifiées comme ayant un impact sur ce sous-ensemble d'espèces de rapaces ; chacune de ces espèces est considérée comme étant impactée par toutes les menaces dans une plus ou moins grande mesure (**Tableau 7**). Les menaces les plus courantes semblent être liées à une forme de perturbation humaine, inconsciente ou intentionnelle, par exemple en occasionnant la destruction des nids.

Menace	Espèces affectées		
	AC	AF	FP
Perturbations humaines affectant les adultes sur les sites de reproduction et d'alimentation	X	X	X
Électrocution	X	X	X
Empoisonnement	X	X	X
Persécution (conflit avec les bergers, rapaces tués ou chassés, manque de perception positive des rapaces ; nids détruits/brûlés)	X	X	X
Collision avec les lignes électriques + parcs éoliens	X	X	X
Perte, occupation et transformation des habitats de nidification et d'alimentation	X	X	X
Braconnage (à des fins de commercialisation des animaux, avec un intérêt économique)	X	X	X

Tableau 7. Liste des menaces supposées comme ayant un impact sur *A. chrysaetos* (AC), *A. fasciata* (AF) et *F. peregrinus* (FP).

La persécution directe semble être une préoccupation commune à ces trois espèces (**Tableau 8**), tout comme l'impact du changement d'utilisation des terres pour l'accroissement de la production agricole, l'urbanisation et l'électrification.

L'empoisonnement au plomb a été mis en évidence comme impact potentiel d'une menace indirecte, ces rapaces consommant des proies qui ont pu être abattues par balle. L'impact probable de l'empoisonnement comme menace pour les rapaces marocains est un sujet qui doit être étudié de manière plus approfondie, surtout compte tenu de l'impact connu de l'empoisonnement sur le déclin des populations de rapaces dans d'autres régions du monde.

Menace	Impacts/effets	Causes	Ce que nous savons et comment	Autres informations (commentaires fournis sans avoir été évalués ou convenus)
Perturbations humaines affectant les adultes sur les sites de reproduction et d'alimentation	Nids désertés. Abandon des nids.	Activités pastorales (présence humaine) (pour les 3 espèces) / activités récréatives (escalade, randonnée, pêche) (pour les 3 sps) / pollution sonore (carrières, routes) / chasse (les 3 sps).		Discussion : les sites de reproduction sont inaccessibles. Oui, mais même si le nid est inaccessible, il est perturbé par les activités humaines.
	Abandon des territoires de chasse (si les bergers s'installent dans ces zones)			L'urbanisation est-elle systématiquement une perturbation pour les espèces ? Les faucons commencent à s'installer dans les villes. Sujet couvert à la rubrique « Perte d'habitat ».
				L'élevage de bétail s'étend aux zones montagneuses plus élevées, atteignant des zones où il n'y avait pas tant de bétail auparavant.
				Perturbations dues aux carrières : seulement 1 cas dans le Nord où une carrière a causé directement la destruction d'un site de nidification, sinon, en général, les impacts sont dus aux perturbations (Dakki).
				Discussion sur les impacts de la chasse : la saison de la chasse coïncide avec la période de reproduction (des rapaces), dans certains cas. Pour certaines espèces chassées, oui (tourterelles, etc.). À Midelt, la chasse se produit pendant la période de reproduction dans la zone de plaine où les aigles vont chasser.
				Voir la carte de répartition pour le faucon, où Dakki a indiqué certaines zones occupées sur les falaises.
Électrocution	Mortalité directe/abandon des nids.	Pylônes à moyenne tension dangereux.		Discussion : pylônes inadaptés/dangereux. Mais pour qui ? Ils ont été construits selon les normes existantes, le budget disponible, etc. ; d'autres critères ont été pris en compte, mais pas le risque pour les oiseaux (c'est un nouveau sujet dans le pays donc il n'y a pas encore de lois).
	Morbidité (environ un tiers des individus peuvent se rétablir après un accident, s'ils sont bien soignés).			

Menace	Impacts/effets	Causes	Ce que nous savons et comment	Autres informations (commentaires fournis sans avoir été évalués ou convenus)
Empoisonnement	Mortalité des adultes et des juvéniles (en particulier)	Empoisonnement direct : carcasses empoisonnées laissées pour tuer les « ravageurs » (chacal, loup, chien errant) (affecte l'Aigle royal, qui peut se nourrir des carcasses) -> cet impact est vraiment lié aux nomades, qui « nettoient » la zone où ils arrivent. Ainsi, le terme « direct » fait référence à l'empoisonnement des rapaces, mais le but initial était de tuer d'autres animaux (considérés comme des « ravageurs »). Cela n'est pas clair car, plus loin, nous évoquons que l'empoisonnement direct a pour but de tuer directement les rapaces.	K. Rousselon mentionne des études sur la baisse de fertilité chez les faucons, due aux pesticides et autres produits chimiques. Les insectes porteurs de pesticides sont consommés par les faucons et ces substances entraînent une réduction de l'épaisseur des œufs chez les faucons.	Au début des discussions, la différence a été faite entre l'empoisonnement direct (intentionnel, dû à un conflit entre les rapaces et les agriculteurs, les éleveurs de pigeons, etc.) et l'empoisonnement indirect (involontaire : par le plomb [lorsque les rapaces mangent des animaux ayant du plomb dans le corps], animaux de chasse, etc.).
	Baisse de fertilité.	Indirect : par d'autres substances, intoxication.	On suppose que les produits d'empoisonnement ne peuvent plus être vendus, mais d'autres produits sont utilisés. Dakki : La strychnine est encore vendue, sur autorisation (c'est ce qu'un vendeur lui a dit). Les représentants du DEF indiquent : nous ne pouvons pas nous fier à des hypothèses ; nous n'avons pas prouvé que la strychnine est utilisée ; et les conséquences judiciaires d'une telle utilisation seraient considérables, car c'est	Mais lorsque nous commençons à répertorier les espèces par rapport aux menaces, nous ne parlons que d'un type d'empoisonnement (sans distinguer l'empoisonnement direct/indirect). Cela sera développé et détaillé plus tard.

Menace	Impacts/effets	Causes	Ce que nous savons et comment	Autres informations (commentaires fournis sans avoir été évalués ou convenus)
			interdit. Ils n'ont pas tous le même avis sur la question de l'utilisation ou non de ce produit dans le pays.	
		Indirect : empoisonnement au plomb (Aigle royal).	Dakki : Les pesticides organochlorés sont également utilisés pour tuer les chiens errants.	
		Indirect : empoisonnement aux pesticides (FP, se nourrissant d'insectes).	Dakki : dans la région du M'Goun, il a vu et on lui a dit que des carcasses empoisonnées étaient laissées dans la nature pour tuer les chiens errants.	
Persécution (conflit avec les bergers, rapaces tués ou chassés, manque de perception positive des rapaces ; nids détruits/brûlés)	Abandon des nids ou perturbation de la reproduction (pas de reproduction cette année) / abandon de territoires.	Les gens manquent de connaissances et ignorent l'importance de ces espèces ; manque de sensibilisation du grand public aux rapaces, perception négative des rapaces.	Irizi : il connaît quelques cas de nids brûlés par de jeunes villageois.	Monchaux : il peut y avoir des cas où les gens tuent des aigles parce qu'ils sont entrés dans un poulailler/une zone d'élevage de poulets. Le conflit existe.
	Mortalité directe.	Vandalisme (en tuant pour le plaisir, en détruisant les nids).		
	Morbidité (environ un tiers des individus peuvent se rétablir après un accident, s'ils sont bien soignés).	Conflit animal-humain.		
Collision avec les lignes électriques + parcs	Mortalité directe.	Parcs éoliens mal placés (pour les 2 aigles).		Les processus des EIE ne servent généralement pas à arrêter les projets dans des endroits inappropriés.

Menace	Impacts/effets	Causes	Ce que nous savons et comment	Autres informations (commentaires fournis sans avoir été évalués ou convenus)
éoliens (pour les 2 aigles ; moins souvent pour FP)	Morbidité (même si l'animal meurt généralement sur le coup).	Lignes électriques (aigles).		Région de Tanger : malgré la mise en œuvre d'un plan de surveillance dans la zone des éoliennes et l'existence d'une précédente EIE, on enregistre des morts dans la voie migratoire (Radi).
Perte, occupation et transformation des habitats de nidification et d'alimentation	Abandon des territoires/nids.	Agriculture (les 3 sps).		L'agriculture intensive et extensive est-elle différente en termes d'impacts ? Les impacts de l'agriculture intensive sont plus importants.
	Faible fertilité.	Infrastructures routières et de transport (les 3 sps).		Urbanisation : auparavant, des aigles étaient présents dans des endroits où ils ont aujourd'hui disparu à cause de l'urbanisation.
	Augmentation de la mortalité des immatures (pour FP).	Urbanisation (les 3 sps).		Devrions-nous parler des sécheresses ou du changement climatique plus généralement ? Cela provoque un manque de nourriture. Au Maroc, le grand problème ces dernières années est le manque de pluie, avec des effets sur de nombreux habitats.
	Manque de nourriture.	Sécheresses (les 3 sps).		Monchaux : concernant le photovoltaïque, il y a déjà des projets de grandes installations occupant de vastes superficies. Des études en Europe montrent qu'il peut y avoir un effet sur les couples des espèces vivant sur le territoire voisin. Au Maroc, il n'y a pas d'études. L'effet est la réduction des possibilités de chasse dans les zones affectées. Le reste du groupe n'est pas d'accord sur cet impact potentiel, et dit que la superficie couverte par le photovoltaïque est vraiment faible. Monchaux dit qu'il y a des projets de photovoltaïque (mis en œuvre ? en cours ?) sur 1000 ha dans la région orientale, ce qui est important au niveau local, mais pas encore au niveau national. Des projets sont en cours pour l'avenir. Absence de consensus car certains ne voient pas d'impact. Monchaux : des études menées en Provence (France) sur l'Aigle de Bonelli (AF) démontrent qu'il y a un impact. Si cela se produit en Europe, pourquoi pas au Maroc ? Nous devons tenir compte de l'accumulation des impacts (photovoltaïque, maisons, routes, etc.).

Menace	Impacts/effets	Causes	Ce que nous savons et comment	Autres informations (commentaires fournis sans avoir été évalués ou convenus)
				Les autres membres du groupe : la superficie occupée par la station photovoltaïque est minime par rapport à la superficie disponible.
Braconnage (pour les 3 espèces) (à des fins de commercialisation des animaux, avec un intérêt économique)	Abandon des nids/territoires (cet effet dépend beaucoup du moment où cela se produit pendant la période de reproduction).	Commerce d'animaux vivants (au niveau national) (FP).		Certains mentionnent qu'il existe une demande pour les produits à des fins « médicinales » dans de nombreuses régions du pays (parties des animaux).
	Diminution du succès reproducteur. Diminution des effectifs (mortalité).			Les représentants du DEF ajoutent que la loi ne permet pas le braconnage, des unités de faune ont été créées et les effectifs augmentés pour lutter contre les captures illégales et appliquer la loi.

Tableau 8. Menaces, impacts, causes et autres informations étayant l'évaluation des menaces pour *A. chrysaetos* (AC), *A. fasciata* (AF) et *F. peregrinus* (FP).

Lors de la session plénière qui a suivi la présentation des menaces auxquelles sont confrontées *A. chrysaetos*, *A. fasciata* et *F. peregrinus*, les observations supplémentaires suivantes ont été faites par le groupe plus large de participants :

- Noaman : La disponibilité alimentaire, liée aux meutes de chiens errants, ne peut-elle pas constituer une menace ? Ils entrent en concurrence avec les rapaces.
- Cuzin : ce problème existe dans les montagnes basses et les zones de plaine ; il est lié à l'empoisonnement, parce que les gens veulent tuer les chiens errants. C'est un problème pour toute la faune en général.
- Qninba : Comment est-il démontré que la perte d'habitat a un impact sur ces aigles ? Divergences concernant la priorisation. La perte d'habitat est-elle une priorité ?
- Radi : Dans les zones de plaine et les zones de montagne moyenne et basse, il y a bien un effet sur les territoires de chasse des rapaces. Il y a une transformation de l'habitat dans les territoires de chasse potentiels ou connus (Bonelli), par exemple dans le cas de l'intensification de l'agriculture, des plantations d'arbres fruitiers, etc.
- Irizi : La perte d'habitat touche plus directement les couples adultes. L'électrocution est plus importante chez les jeunes.
- Cuzin : en Europe, l'Aigle de Bonelli disparaît car il n'y a plus de troupeaux (bétail) dans la campagne, le territoire se « revégétalise » avec des arbustes, les paysages « se ferment » et les territoires de chasse pour les aigles diminuent (ces espèces ayant besoin de paysages ouverts). Cela n'est pas encore le cas au Maroc, mais pourrait le devenir dans certaines régions (?). C'est un exemple de changement d'habitat.
- Amezian : les perturbations humaines sont un impact ponctuel.
- Cuzin : ceci pourrait être un impact pour *A. chrysaetos*, les deux autres espèces étant plus tolérantes à la présence humaine.

4.3.3 Menaces pesant sur *P. haliaetus*, *F. eleonora*, *C. pygargus* et *A. gentilis*

Sur la base de l'analyse réalisée par ce groupe de travail, chaque espèce du sous-ensemble est exposée à de multiples menaces, dont certaines (p. ex. pour *P. haliaetus*) sont particulières à la biologie et à l'écologie de l'espèce (**Tableau 9**). Les conflits avec les besoins humains en termes de développement urbain et de subsistance constituent une menace constante pour les quatre espèces.

Menace	Espèces affectées			
	PH	FE	CP	AG
Pêche à la dynamite	X			
Développement de la pêche côtière	X			
Rareté des sources trophiques	X			
Aire restreinte	X			
Destruction de l'habitat / déforestation		X	X	X
Répartition restreinte		X		
Vandalisme		X	X	
Accès à l'archipel d'Essaouira		X		
Moisson précoce et mécanisation des pratiques agricoles			X	
Empoisonnement indirect : pesticides et raticides utilisés pour usage agricole			X	
Dérangement récréatif dû à la fréquentation humaine				X
Braconnage		X		X

Tableau 10. Liste des menaces supposées comme ayant un impact sur *P. haliaetus* (PH), *F. eleonora* (FE), *C. pygargus* (CP) et *A. gentilis* (AG).

La répartition restreinte de certaines espèces (p. ex. *F. eleonora*) a été identifiée comme une menace potentielle pour ces dernières, si une épidémie ou toute autre menace localisée venait affecter leur population (**Tableau 10**).

Menace	Impacts	Causes	Autres informations
Pêche à la dynamite	Mortalité. Explosion dans l'eau. Détruit les vertèbres des poissons, provoque la raréfaction des ressources trophiques et dérangement.	La dynamite utilisée contient du mercure concentré, ce qui peut provoquer la contamination au mercure.	
Développement de la pêche côtière	Absence et perte de sites de nidification. Rareté des sources trophiques.		Menace potentielle.
Aire restreinte	Dérangement.	Accessibilité (due aux contraintes géologiques). Pour FE : Répartition restreinte (population d'Essaouira).	Elle était jusqu'à dernièrement inaccessible. Elle a été abandonnée à la fin car le groupe a été convaincu qu'elle ne présente pas une menace. Dérangement lié à l'augmentation de la démographie humaine qui peut causer la perte d'habitat.
Destruction de l'habitat / déforestation	Différents travaux d'aménagement qui impactent la reproduction ; destruction des sites favorables.	Urbanisation, par exemple au niveau de la colonie de Salé pour FE. L'extension de l'urbanisation aux dépens des forêts périurbaines pour AG.	Pour CP : notamment la jonchaie (exemple cité : Merja Zerga où il existe des habitats non naturels de remplacement pour la reproduction). Pour AG : dans le Nord, le rythme de la déforestation baisse et les forêts sont en train de se régénérer.
Répartition restreinte	Risque de perte de population suite à une catastrophe (épidémie, accident...).		La meilleure colonie de FE à Essaouira est très localisée, donc vulnérable au risque de disparition en cas d'épidémie, d'accident, etc.
Vandalisme	Affecte le succès reproducteur, abandon des nids ou des jeunes CP.		Taux de vandalisme et de braconnage élevé au niveau de la population de Salé pour FE. Pour FE : preuve de la destruction de nids par des jeunes. Pour CP : destruction des nids et des nichées par des fermiers, enfants ou gens qui passent accidentellement à côté ; pas de cas observé pour CP mais observé chez une espèce proche (le Busard des roseaux).
Accès à l'archipel d'Essaouira			
Moisson précoce et mécanisation des pratiques agricoles	Pour CP : destruction systématique des nichées, diminution du succès reproducteur.		Pour CP : moissons précoces conduisant à la destruction des nids pendant la saison de reproduction.

Menace	Impacts	Causes	Autres informations
Empoisonnement indirect : pesticides et raticides utilisés pour usage agricole	Pour CP : impacts sur le succès reproducteur, impact sur la fertilité des adultes et des jeunes, et déclin de la population.		Pour CP : raticides utilisés pour lutter surtout contre les rongeurs, pas de cas signalés au Maroc mais on s'inspire de leur impact ailleurs.
Dérangement récréatif dû à la fréquentation humaine	Impacts potentiels sur le succès reproducteur (si l'archipel d'Essaouira s'ouvre au public), en plus d'une perturbation de l'élevage des jeunes causée par les baigneurs.	Accès à l'archipel d'Essaouira pour FE.	
Braconnage			Pour AG : menace potentielle ; même si aucun cas n'est observé il y a risque d'être confondu avec l'épervier que l'on voit souvent en vente.

Tableau 10. Menaces, impacts, causes et autres informations étayant l'évaluation des menaces pour *P. haliaetus* (PH), *F. eleonora* (FE), *C. pygargus* (CP) et *A. gentilis* (AG).

Informations géographiques supplémentaires à rajouter aux cartes de répartition

Les groupes de travail avaient accès à des cartes de répartition des espèces imprimées au format A3. Il a été demandé aux groupes de rajouter toute information supplémentaire en leur possession, pour mieux comprendre la répartition des espèces (**Tableau 11**).

Nom scientifique de l'espèce	Informations géographiques supplémentaires à rajouter aux cartes de répartition
<i>P. haliaetus</i>	Huit couples cette année. La répartition sur la carte représente les limites du parc et non de l'aire de répartition de la population, il faut limiter la présence sur la côte. Ajouter deux emplacements dont Jebha – présence signalée en 1990 (Qninba peut fournir les références) et sur îles Chafarinas.
<i>C. pygargus</i>	Répartition : Gharb, la plaine de la Moulouya, arrière-pays de Rabat, Doukkala-Abda, Sidi Moussa Oualidia (voir la carte) ; Imad et Qninba se proposent d'établir la répartition en se référant à la bibliographie.

Tableau 11. Informations géographiques supplémentaires rajoutées aux cartes de répartition des espèces.

4.4 Prochaines étapes pour l'évaluation des menaces

L'évaluation ci-dessus peut maintenant être intégrée à la Synthèse (Cuzin, 2019) ou fournie, en tant qu'analyse séparée, aux participants à l'atelier de planification des actions. Elle servira ensuite de base pour un examen des menaces dans le cadre de l'atelier, afin d'identifier les objectifs, stratégies et actions visant à améliorer le statut des espèces.

4.5 Analyse des parties prenantes pour l'atelier de planification des actions

Le deuxième jour de l'atelier d'évaluation des menaces, il a été demandé à tous les groupes de travail de prendre part à une séance de « brainstorming » sur les parties prenantes potentielles qui pourraient soit influencer (en raison de leur pouvoir relatif ou de leur expertise) sur l'efficacité de toute action de conservation identifiée pour les 12 espèces de rapaces, soit être affectées par les actions choisies (p. ex. communautés locales, services touristiques, etc.). Comme indiqué à la Section 3.2 sur le format de l'atelier, les participants ont été répartis en trois nouveaux groupes pour la dernière session. L'un de ces groupes de travail a recueilli les résultats de ce brainstorming et effectué une première analyse des parties prenantes, afin de commencer à identifier qui devrait participer à l'atelier de planification des actions de conservation (prévu plus tard en 2020) (**Tableau 12**).

Niveau d'influence sur le plan d'action	Impact du plan sur les parties prenantes		
	Faible	Moyen	Fort
Faible	Comités d'éleveurs. Parcs zoologiques.		
Moyen	Journalistes scientifiques et médias : peuvent contribuer par la diffusion de l'information et la sensibilisation.	Association Nature Initiative (ANI), Dakhla.	
Fort	Amodiation de chasse.	Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN).	Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable – Branche Électricité (ONEE).
	Présidents régionaux des fédérations de chasse.	Comité national des Études d'Impact sur l'Environnement (Département de l'environnement).	Ministère de l'Énergie (Département de l'énergie).
	Agence de l'urbanisme : modifier leur plan.	Société privée pour les parcs éoliens.	Département de l'environnement.
	Parlement.	Département de l'équipement : commission régionale sur le terrain pour valider les sites.	Division de la chasse : dépenses supplémentaires nécessaires pour repeupler.
		Association nationale des éleveurs : éviter l'utilisation des poisons peut avoir un impact important dans la mise en œuvre des actions.	Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA) : plus de surveillance.
		Direction provinciale des eaux et forêts (Essaouira).	Sensibilisation contre l'utilisation des poisons.

Tableau 12. Analyse initiale des parties prenantes pour identifier les participants prioritaires à l'atelier de planification des actions.

4.6 Finalisation de la Synthèse pour éclairer l'atelier de planification des actions

Toujours le deuxième jour, un nouveau groupe de travail a été créé pour examiner le document préliminaire rédigé par Fabrice Cuzin, intitulé « *Synthèse sur l'état des connaissances des oiseaux de proie du Maroc* ». L'objectif du groupe de travail était d'identifier les modifications supplémentaires nécessaires pour finaliser la Synthèse en tant que document d'information de base pour éclairer les participants au futur atelier de planification des actions.

Les commentaires formulés par les membres du groupe de travail sont présentés au **Tableau 13**. Au cours de la discussion plénière qui a suivi, il a également été souligné qu'il serait nécessaire d'examiner dans quelle mesure le Programme Atlas pourrait contribuer aux Objectifs de la CDB pour l'après-2020. Il a été suggéré que les participants à l'atelier de planification des actions examinent en quoi et comment les résultats contribuent aux Objectifs de biodiversité pour l'après 2020 au Maroc.

Commentaires et engagements pour la finalisation du document de Synthèse	Formulé par
M. Fabrice Cuzin finalisera la Synthèse sur l'état des connaissances en intégrant les corrections/commentaires apportés pendant l'atelier. Au sujet des 3 nouvelles espèces rajoutées à la liste : il peut ajouter des informations pour le Vautour fauve et l'Autour sombre. Pour <i>Circus pygargus</i> , M. Cherkaoui transmettra les données à Cuzin. L'UICN doit transmettre les données du Programme Atlas à Cuzin, pour intégration dans la Synthèse.	M. Cuzin
M. Nibani va envoyer à Cuzin les données de 2018 et 2019 sur le Balbuzard pêcheur. Ces données nouvelles/supplémentaires sur les espèces visant à finaliser la Synthèse seront envoyées à Cuzin dès que possible la semaine prochaine/sous 10 jours.	M. Nibani
Ismail El Alaoui est absent aujourd'hui, mais il enverra des données sur la région du M'Goun. Des informations sur les infrastructures prévues et existantes (routes, lignes électriques, barrages, ports, sites de décharge, etc.) au Maroc seraient très utiles pour étudier le risque correspondant pour les oiseaux, et pour planifier les missions -> voir avec le DEF s'il peut obtenir des informations.	M. Dakki
M. Yassine Sakka peut essayer d'obtenir des cartes routières numériques et des cartes des « douars » (villages) (à faire parvenir à Cuzin début février). Voir si elles pourraient être utilisées lors des futures expéditions sur le terrain, pour mieux planifier les opérations de dénombrement. Une liste est faite (tableau de conférence) avec les régions intéressantes au Maroc pour lesquelles ces cartes seront utiles. Il serait également pratique et intéressant d'avoir des informations sur les saisies de rapaces dans le pays : Comment fonctionne le système ? Comment se terminent les actions en justice (Loi 29/05) ? Quelles sont les conséquences pour les contrevenants ? Combien d'individus ont été saisis ? Que se passe-t-il pour les animaux ? Y a-t-il une base de données ? Etc. -> Il est demandé au DEF de partager ces données (ou une partie) avec le groupe.	M. Sakka
M. Nibani aimerait avoir d'autres informations sur les lois et les procédures judiciaires : procès militaires contre les pêcheurs qui utilisent de la dynamite par exemple (cette technique illégale fait l'objet de poursuites engagées par l'armée car cela relève de sa juridiction). Il souligne aussi que nous avons besoin de critères pour classer les menaces, développer des indicateurs et fixer des objectifs concrets, et qu'il faut créer une base de données sur les sources d'informations concernant les menaces. Il dit qu'il peut se charger d'élaborer ces indicateurs, avec M. Cherkaoui.	M. Nibani

Tableau 13. Suggestions formulées au sein du groupe de travail pour réviser la Synthèse.

4.7 Prochaines étapes pour le Programme Atlas

Un dernier groupe de travail final a été constitué le deuxième jour pour réfléchir aux prochaines étapes qui seraient nécessaires pour développer le Programme Atlas, en reconnaissant les liens qui existent entre les travaux de recherche entrepris lors de ce programme et les besoins de recherche identifiés au sujet des espèces sélectionnées pour la planification de la conservation.

Le groupe de travail s'est réuni après une discussion plénière lors de laquelle tous les participants à l'atelier d'évaluation des menaces ont pu faire part de leurs commentaires (**Tableau 14**).

Les points essentiels ont été les suivants :

- 1) Reconnaissance du fait que les travaux entrepris par le biais du Programme Atlas doivent se poursuivre ;
- 2) Bien qu'un financement soit nécessaire pour mener certains travaux sur le terrain et coordonner le projet, beaucoup de choses peuvent être faites en exploitant les ressources existantes (par exemple, le DEF peut mettre des véhicules à disposition, etc.), en formant une nouvelle génération de biologistes au sein des universités locales, et en identifiant la meilleure façon de partager les données déjà recueillies au fil des ans, afin d'éclairer les décisions de conservation.

Commentaire	Formulé par
Le Programme Atlas a fédéré des associations qui travaillaient indépendamment jusque-là, et nous devons continuer dans ce sens. Il est important de poursuivre la collaboration avec les collègues espagnols ; ceci nous permettra d'économiser du temps et des efforts, et contribuera à la conservation des rapaces au Maroc puisque l'Espagne travaille sur ce sujet depuis longtemps. Importance de l'information sur les rapaces, les électrocutions, etc.	M. Radi
Nous sommes en retard par rapport aux pays de la rive nord et il nous faut encore des données. Il est nécessaire de développer l'esprit de la science citoyenne, en faisant participer plus de monde : DEF -> il faudrait intégrer les inventaires sur les rapaces à son propre programme, former de jeunes chercheurs et impliquer la population davantage dans la collecte des données. Nous ne pouvons pas nous arrêter à ce stade ; nous devons poursuivre et pérenniser ce programme. Sa poursuite ne doit pas dépendre du financement. Appel aux volontaires, experts, ONG, etc.	M. Cherkaoui
Il y a des lacunes importantes et de nombreuses hypothèses ; par exemple concernant les menaces, des recherches sont nécessaires. Les professeurs doivent former les personnes et orienter les étudiants pour que leur travail aide à combler les lacunes existantes. La poursuite de ce programme est une obligation, avec des responsabilités incombant à tous les partenaires de la conservation. Une bonne façon d'impliquer les partenaires : tout le monde stocke des données qui ne sont pas intégrées dans la base de données, en particulier faute de temps ou de motivation pour les partager ; ce n'est pas intentionnel de leur part et nous devons motiver les experts pour qu'ils partagent leurs données. Il n'est pas d'accord au sujet du bénévolat : nous ne pouvons pas dépendre uniquement du travail bénévole ; sans financement, il n'est pas possible de réaliser toutes les actions ; les rapaces exigent un budget pour financer les études, impliquer les étudiants, etc. Un financement doit être demandé absolument.	M. Dakki
Le programme doit se poursuivre. Nous avons de grandes lacunes en matière d'information sur les rapaces. L'Administration accepte de soutenir le projet ; le plus haut niveau du DEF est d'accord. Pour commencer : une commission réunissant les principales parties prenantes. Le DEF pourrait inclure l'initiative dans son propre programme et fournir une petite partie du budget, mais il ne peut pas tout financer. Proposition d'une prochaine campagne en 2021, pour avoir le temps de préparer le projet. En 2020, nous ne nous arrêterons pas là. Nous continuerons de recueillir les données issues des expéditions d'experts et de leur faire partager leurs données précédentes. Cette année, nous pouvons analyser les données disponibles et voir les lacunes, les zones à couvrir, les données à intégrer, etc. Le DEF mettra à disposition ses brigades/équipes chargées de la faune sauvage et certains véhicules, et élaborera des projets pour lever des fonds, etc.	M ^{me} Mesbah
Nous devrions profiter du fait que toutes les organisations sont ici présentes pour en parler plus concrètement.	M ^{me} Numa
Les personnes qui ont déjà participé aux missions Atlas l'ont fait de manière personnelle (bénévolat). Le financement a permis d'accéder à des zones très éloignées ; sans financement, il n'est pas possible d'atteindre les zones les plus difficiles (sites du Gypaète barbu, lignes électriques, etc.). L'utilisation de bénévoles est bien pour les missions plus faciles et accessibles, mais pour les missions plus compliquées des fonds sont nécessaires.	M. Cuzin
Nous devons chercher du financement ; il ne dit pas le contraire. Son inquiétude est que	M. Cherkaoui

Commentaire	Formulé par
nous ne devons pas nous arrêter là s'il n'y a pas de financement ; il faut rechercher des fonds pour les zones plus complexes, mais aussi continuer à rendre les zones plus accessibles, ce que nous faisons déjà sur une base personnelle.	
L'UICN-Med soutient le programme, mais en ce moment nous n'avons pas de financement disponible pour le poursuivre. Nous prenons un peu de recul car nous n'avons plus de fonds après tout ce que nous avons entrepris l'année dernière.	M ^{me} Barrios
Le DEF souhaite la poursuite du Programme Atlas. Nous devons maintenant réfléchir aux étapes nécessaires à la transition entre la coordination assurée par l'UICN et la coordination assurée par le DEF. Le Département va saisir toutes les opportunités pour mobiliser les fonds. Proposition technique : décrire le protocole détaillé à suivre, indiquer comment effectuer le travail sur le terrain et la collecte des données au Maroc, et comment mobiliser des équipes, préciser les moyens à obtenir, etc. Compléter le compte rendu s'il y a des choses à rajouter, pour faciliter la poursuite du programme.	M. Amhaouch
Dans l'immédiat, il est nécessaire de former des personnes à l'identification et au suivi des rapaces afin de continuer le travail du réseau. Cette formation doit inclure des travaux pratiques sur le terrain, avec le soutien d'experts, pour assurer une poursuite à long terme.	M. Dakki
Ils ont commencé à recueillir des données avant le Programme Atlas, et ils continueront de surveiller la zone dans laquelle ils travaillent déjà (ASARA). La collaboration et l'aide du DEF doivent se poursuivre (autorisations, etc.).	M. Irizi
Nous devons collaborer avec les associations de chasse (en tenant compte des amodiations) et les écouter ; elles travaillent sur les inventaires et le dénombrement d'animaux, et pourraient donc voir des rapaces.	M. Haddane
Il existe déjà un système de partage de fichiers avec le DEF sur le Balbuzard pêcheur. Nous devrions utiliser les informations existantes sur les espèces pour étudier la viabilité des espèces et le degré de perturbation, élaborer des indicateurs et fixer des objectifs pour la protection des espèces ; des indicateurs sont nécessaires pour définir des objectifs de conservation, etc.	M. Nibani
Il existe maintenant un cadre pour mettre les données à profit et continuer à travailler ensemble.	M. Amhaouch
Le GREPOM soutient la poursuite du Programme Atlas Ils veulent continuer ; s'ils s'arrêtent maintenant, il sera plus difficile de reprendre par la suite. Le manque de financement ne doit pas empêcher la poursuite du programme. Ils feront un effort et essaieront de travailler comme ils le font déjà avec les oiseaux d'eau, en utilisant leur expérience pour inventorier les oiseaux d'eau. Toutes les ONG doivent faire des efforts pour obtenir des fonds.	M ^{me} El Hamoumi
Le financement est indispensable. Les étudiants et les bénévoles auront besoin de financement. Motiver les gens pour qu'ils s'impliquent dans le Programme de dénombrement et de suivi.	M. Dakki
Le Programme Atlas doit continuer. Grandes lacunes sur les rapaces. L'Administration soutient la poursuite du Programme Atlas. Un Comité permettra d'établir un plan de travail, de mobiliser les fonds et de répartir les responsabilités entre les acteurs.	M ^{me} Mesbah

Tableau 14. Résumé des commentaires formulés lors de la discussion libre sur les « Prochaines étapes pour le Programme Atlas ».

L'un des groupes de travail de la première journée a contribué à la discussion sur les prochaines étapes pour le Programme Atlas (**Tableau 15**) ; ensuite ce groupe a été reconstitué pour commencer à identifier la structure initiale de l'Entité/du Comité national(e) qui supervisera le développement et la direction du programme en 2020 voire au-delà.

Cette discussion supplémentaire a porté sur le financement : Dans quelle mesure ces fonds sont-ils indispensables à la poursuite des travaux du Programme Atlas ? Quelles sources de financement ? Elle a également reconnu la valeur du Programme Atlas pour aider potentiellement à combler le déficit de connaissances actuel concernant les menaces pesant sur les espèces de rapaces prioritaires.

Autres commentaires concernant les prochaines étapes pour le Programme Atlas
Terminer ce qui a été entrepris.
Travail en commun entre les organisations de la société civile (c'est inédit).
Intégrer le Programme Atlas dans le Programme de suivi des eaux et forêts.
Former les jeunes chercheurs au suivi des rapaces.
Synchroniser le travail de terrain et ne pas s'arrêter à ce stade. Une année, c'est bien mais ce n'est pas suffisant.
Le Groupe de recherche pour la protection des oiseaux au Maroc (GREPOM) et le Groupe ornithologique du Maroc (GOMAC) ont plusieurs membres maintenant qui peuvent collaborer au Programme Atlas.
Comment poursuivre, quel type de financement ? Je propose la création d'une commission réunissant les principaux acteurs afin de préparer des projets. L'Administration peut intégrer le Programme Atlas dans ses programmes de financement.
L'Administration est capable de mobiliser des fonds pour une 2 ^e campagne de dénombrement en 2021.
Améliorer les connaissances sur les menaces.
Rédiger/finaliser le protocole de suivi du Programme Atlas qui déterminera les normes techniques et logistiques, et les équipes qui seront à la base de la coordination du travail au sein du Comité.

Tableau 15. Autres commentaires concernant les prochaines étapes pour le Programme Atlas.

Le groupe de travail constitué pour élaborer une structure initiale proposée pour la gouvernance du Programme Atlas en 2020 a identifié la nécessité d'un « Comité de coordination » et d'un « Groupe de travail » distinct, chacun ayant une composition et des rôles spécifiques (**Tableau 16**).

Structure	Rôle/mission	Composition
Comité de coordination	Planification des aspects techniques et logistiques (définition des ressources, moyens humains et financiers, contact avec les ONG et les unités de surveillance et de conservation de la faune sauvage), centralisation des données de terrain, recherche de financement.	Porte-parole des ONG : GREPOM, GOMAC, AMFCR, DEF. M^{me} Mesbah assurera l'animation du Comité avec le soutien de M^{me} El Hamoumi.
Groupe de travail	Pour chercher de l'information sur le terrain, ainsi que des moyens humains et financiers.	GREPOM, AZIR, ASARA, AMFCR, AGIR, GOMAC, experts indépendants (F. Cuzin).

Tableau 16. Aperçu des structures de gouvernance du Programme Atlas.

La première réunion du Comité de coordination est prévue le 5 février dans la salle de la réunion de la division du DEF. La présence de l'UICN-Med a été proposée pour cette première réunion. La réunion portera sur la fonction et la feuille de route du Comité, et sur les prochaines étapes du Programme Atlas.

5. Points d'action et étapes suivantes

Le **Tableau 17** ci-dessous résume les principales actions résultant de l'atelier d'évaluation des menaces, y compris la préparation de l'atelier de planification des actions (prévu à l'automne).

Thème	Action	Responsables	Collaborateurs	Échéance
Compte rendu de l'atelier	Achever le compte rendu de l'atelier, le distribuer pour commentaires et le finaliser.	M. Copsey	Helena/Violeta	Fin mars 2020
	Envoyer commentaires, corrections au compte-rendu.	Participants de l'atelier		Jusqu'au 8 avril 2020
Ajouts à la carte de répartition géographique	Qninba doit fournir à Cuzin les références sur les autres emplacements de <i>P. haliaetus</i> (par exemple, présence à Jebha en 1990) pour actualiser la Synthèse.	M. Qninba		Fin mars 2020
Ajouts à la carte de répartition géographique	Pour <i>C. pygargus</i> , Cherkaoui et Qninba se proposent d'établir la répartition en se référant à la bibliographie, et ils la partageront avec F. Cuzin pour la mise à jour du document de synthèse.	M. Cherkaoui, M. Qninba		Fin mars 2020
	Pour <i>P. haliaetus</i> , Nibani envoie à Cuzin les données de 2018 et 2019 pour compléter le document	M. Nibani		
Finalisation de la Synthèse	Intégration de l'évaluation des menaces (réalisée lors de l'atelier) au document préliminaire existant, ainsi que toute précision géographique supplémentaire sur la répartition des espèces.	M. Cuzin	Tous les participants à l'atelier	Mai 2020
Contribution à la préparation du plan de conservation multi-espèces	Proposer un ensemble d'indicateurs et de critères pour classer les menaces et fixer des objectifs concrets, constituer une base de données sur les sources d'information sur les menaces.	M. Cherkaoui, M. Nibani		
Analyse des parties prenantes	Affinement de l'analyse des parties prenantes et de la sélection des personnes/groupes à inclure dans l'atelier de planification des actions.	Équipe de planification atelier	?	Mai 2020
Création du Comité	Finalisation de la composition du Comité et organiser la première réunion. Diffusion du procès-verbal de la réunion au groupe actuel de participants à l'atelier	Mme Mesbah, Mme El Hamoumi	Tous les collaborateurs de ce comité	Fin mars 2020
Conception de l'atelier de planification des actions	Choisir des dates provisoires, déterminer la portée de l'atelier et détailler sa structure.	Mme Numa	M. Copsey et Groupe de planification	Mai 2020

Tableau 17. Points d'action suite à cet atelier.

6. Évaluation de l'atelier

Une enquête en ligne sera distribuée aux participants de l'atelier d'analyse des menaces pour qu'ils la remplissent. Veuillez remplir le questionnaire en suivant le lien ci-dessous.

<https://www.surveymonkey.co.uk/r/TQXSHYV>

Le **Tableau 18** ci-dessous un résumé du retour d'expérience (sur le plan qualitatif) qui a été demandé à l'issue de l'atelier.

Retour d'expérience qualitatif sur l'atelier
<p>Points forts</p> <ul style="list-style-type: none">• Positif de voir les choses avancer.• Beaucoup d'informations issues de l'atelier (bon courage pour synthétiser les post-it !).• Très positifs pour l'élaboration d'une stratégie nationale de conservation des rapaces.• Très bonne cohésion du groupe.• Le plus positif est le fait que nous disposons maintenant d'une base de travail pour l'avenir.• Bonne efficacité.• L'atelier a brisé la glace qui existait initialement.• Thème d'actualité.• Diversité des intervenants.• Diversité des travaux de groupe.
<p>Points faibles</p> <ul style="list-style-type: none">• Atelier peut-être trop chargé par rapport au temps imparti. Davantage de temps ou moins de sujets serait souhaitable.• Peu d'avancées concrètes sur la protection des pylônes dangereux à Guelmim ou ailleurs.• Pas assez d'actions concrètes pour la conservation des rapaces à l'issue de l'atelier.
<p>Améliorations possibles</p> <ul style="list-style-type: none">• Participation de plus de partenaires impliqués dans la conservation des rapaces au niveau national.• Un peu plus d'intervention du facilitateur pour mieux gérer et respecter les horaires.• Inclure une sortie sur le terrain.• Finir l'atelier en beauté avec une sortie pour voir des rapaces (Gypaète barbu, etc.).

Tableau 18. Retour d'expérience qualitatif transmis par les participants à l'atelier.

7. Notes des groupes de travail et d'autres matériels de l'atelier

Un ensemble complet de présentations, de notes des groupes de travail et de photos de l'atelier se trouve dans le dossier partagé suivant :

<https://iucn1.box.com/s/a6fmv5qfig71jork7bdkclwd18zmm4z1>

Annexe I Liste des participants à l'atelier et affiliations

NOM Prénom	Institution
AMEZIAN Mohamed	Groupe de recherche pour la protection des oiseaux au Maroc (GREPOM)/ Association marocaine de protection des oiseaux et de la vie sauvage (AMPOVIS)
AMHAOUCH Zouhair	Département des Eaux et Forêts (DEF)
AOURIR Mohamed	GREPOM
BARRIOS Violeta	UICN-Med
BOURASS Khadija	GREPOM
BOUZIANI Samira	DEF
CHAMPAGNON Jocelyn	Tour du Valat
CHERKAOUI Sidi Imad	Université Sultan Moulay Slimane
CLAVERO SOUSA Helena	UICN-Med
COPSEY Jamie	Groupe de spécialistes de la planification de la conservation (CPSG) de la Commission de survie des espèces de l'UICN
CUZIN Fabrice	Consultant faune sauvage et aires protégées
DAKKI Mohamed	GREPOM
DENCH Sacha	Conservation without Borders
EL ANDALOSSY Mohamed	AZIR "Association pour L'environnement"
EL HAMOUMI Rhimou	GREPOM
EL KHAMLI Rachid	GREPOM/AMPOVIS
ESSALHI Abderrahim	DEF
GARRIDO LÓPEZ José Rafael	Gouvernement régional de l'Andalousie
HADDANE Brahim	Comité UICN-Maroc
HADNI Rachid	Département des Eaux et Forêts (DEF)
IRIZI Ali	Association des Amis des rapaces (ASARA)
MAHJOUB Maher	UICN-Med
MARTÍN MARTÍN Justo	Consultant expert en biodiversité
MESBAH Hayat	DEF
MONCHAUX Geoffrey	<i>Emirates Center for Wildlife Propagation (ECWP)</i> - Missouri
NIBANI Houssine	Association de gestion intégrée des ressources (AGIR)
NOAMAN Mohamed	DEF
NUMA Catherine	UICN-Med
QNINBA Abdeljebbar	GREPOM
RADI Mohamed	GREPOM
ROUSSELON Karim	Association marocaine pour la fauconnerie et la conservation des rapaces (AMFCR)
SAKKA Yassine	Programme de petites initiatives pour les Organisations de la Société Civile d'Afrique du Nord (PPI-OSCAN) Maroc
SIKLI Latifa	DEF

Annexe II Ordre du jour de l'atelier

Achèvement de l'évaluation des menaces

Jeudi 23 janvier 2020

Heure	Activité	Description
08:30	Arrivée & enregistrement	Veillez vous enregistrer à votre arrivée à l'atelier et récupérer le badge à votre nom.
09:00	Bienvenue. (DEF et Violeta Barrios/Maher Mahjoub, UICN-Med)	Présentation d'ouverture de l'atelier et présentation des participants.
09:40	Présentation : Contexte de l'atelier. (Zouhair Amhaouch, DEF)	Cette première présentation donnera un aperçu des travaux effectués et des mesures prises jusque-là, afin de contextualiser le travail entrepris aujourd'hui et demain.
09:55	Présentation : Présentation de la structure de l'atelier. (Jamie Copsey)	Cette discussion expliquera brièvement comment cet atelier s'appuie sur le travail déjà accompli et contribuera à la future planification des actions, et elle décrira aussi la manière dont chaque journée sera structurée ainsi que l'aboutissement souhaité.
10:15	Présentation : Aperçu du statut des rapaces sélectionnés. (Fabrice Cuzin)	Cet exposé (en deux parties) fournira un aperçu de la biologie et de l'écologie des espèces, et des menaces pesant sur elles, en commençant par une brève explication de la raison pour laquelle ces neuf espèces ont été choisies pour une planification ultérieure. Des cartes de répartition des espèces seront incluses. Le point clé de cet exposé sera de mettre en évidence les similitudes et les différences entre les espèces en termes de biologie, d'écologie et/ou de menaces.
11:00	PAUSE	
11:30	Discussion libre : Questions et infos supplémentaires. (Jamie Copsey/Violeta Barrios)	Cette discussion libre commencera par la possibilité donnée aux participants de préciser toute information présentée concernant les espèces. Elle sera suivie d'un résumé des principales questions appelant une réponse, puis d'une première occasion pour les participants de partager leurs réponses initiales.
11:50	Présentation : Présentation de la matrice de menaces. (Jamie Copsey)	Nous présenterons ici la 1 ^{re} session en groupes de travail, lors de laquelle l'évaluation des menaces sera approfondie. Un aperçu des catégories de menaces de la Liste rouge sera fourni (si nécessaire) pour guider l'analyse.
12:15	Petits groupes de travail – session I : Création de la matrice des menaces.	Après la présentation, des groupes de travail seront constitués autour des neuf espèces (trois espèces par groupe). Les groupes examineront l'évaluation des menaces existant déjà, parallèlement à l'évaluation officielle de la Liste rouge, et ils expliqueront les raisons justifiant tout écart ou alors ils réviseront l'évaluation actuelle des menaces. Les groupes de travail seront invités à créer une matrice des menaces, en répondant aux questions suivantes : Quel est l'impact sur les espèces et où se produit-il ? Pourquoi se produit-il ? Qu'est-ce qui est CONNU et comment le savons-nous ? Qu'est-ce qui est SUPPOSÉ et pourquoi ? Des cartes de répartition imprimées

Heure	Activité	Description
		seront également fournies pour que les groupes puissent ajouter des précisions sur toute menace localisée.
13:00	DÉJEUNER	
14:00	Petits groupes de travail – session I : Création de la matrice des menaces.	Suite...
15:00	Présentation : Introduction à la prévision des menaces. (Jamie Copsey)	Nous présenterons ici la 2 ^e session en groupes de travail, et le processus pour effectuer une prévision des menaces.
15:15	Petits groupes de travail – session II : Prévision des menaces.	Lors de cette 2 ^e session en groupes de travail, les participants seront invités à classer les menaces par ordre d'importance, puis – pour les menaces prioritaires – à examiner les facteurs susceptibles de contribuer à un changement d'échelle ou d'impact de chaque menace pendant la durée du plan d'action à venir. Les facteurs à prendre en compte comprennent tout changement politique, économique, social, technologique, juridique ou environnemental dont ils ont connaissance ou qu'ils peuvent prévoir. Enfin, les groupes examineront s'il y a ou non des informations supplémentaires spécifiques que nous devons connaître pour éclairer l'évaluation des menaces. Ces lacunes en matière de recherche et d'information peuvent aussi servir à identifier les parties prenantes supplémentaires qui devraient être conviées à l'atelier de planification des actions.
16:00	PAUSE	
16:15	Petits groupes de travail – session II : Prévision des menaces.	Suite...
16:45	Retour d'information en plénière	Nous donnerons ici l'occasion aux groupes de présenter leurs résultats et les informations supplémentaires à rajouter. La plénière sera utilisée pour élaborer une matrice résumant les menaces pour les neuf espèces, en tant que base de discussion pour le lendemain.
17:30	Résumé et aperçu de la 2^e journée	
18:00	FIN	

Identification des besoins de conservation

Vendredi 24 janvier 2020

Heure	Activité	Description
08:45	Bienvenue à la 2^e journée : Récapitulatif et ordre du jour. (Jamie Copsey)	Heure de début officielle, veuillez arriver rapidement.
09:00	Présentation : Achèvement de l'évaluation des menaces et identification des parties prenantes. (Jamie Copsey)	Nous présenterons ici le reste des activités en groupes de travail, en commençant par l'achèvement de l'évaluation des menaces commencée la veille + l'identification des parties prenantes à convier potentiellement à l'atelier de planification des actions (en fonction de leur aptitude à influencer la mise en œuvre du plan).
09:15	Petits groupes de travail – session III : Achèvement de l'évaluation des menaces + analyse des parties prenantes.	Les participants se remettront en groupes comme la veille, pour apporter tout commentaire final à leurs évaluations des menaces respectives ; ensuite, ils réfléchiront aux parties prenantes potentielles qui pourraient avoir une influence sur la mise en œuvre du plan de conservation à élaborer, ou qui pourraient être affectées <i>par</i> les actions identifiées. Des experts potentiels susceptibles d'éclairer la prise de décisions en matière de conservation seront également inclus.
10:30	PAUSE	
11:15	Présentation : Étapes suivantes.	Nous présenterons ici la 3 ^e session en groupes de travail. Un 1 ^{er} groupe de travail sera chargé de rassembler les informations sur les parties prenantes identifiées lors de l'atelier, et de rajouter des précisions pour éclairer l'atelier de planification des actions. Un 2 ^e groupe examinera la Synthèse pour identifier ce qui doit être rajouté suite à cet atelier, afin de garantir la finalisation des évaluations des espèces en amont de l'atelier de planification des actions. Un 3 ^e groupe fera le point sur les résultats de la réunion du Programme Atlas (immédiatement avant cet atelier), et commencera à élaborer la structure du Comité qui supervisera le développement continu et la réalisation des travaux annuels d'évaluation des espèces.
11:30	Petits groupes de travail – session IV : Étapes suivantes.	Lors de cette dernière session, des groupes de travail nouvellement constitués réaliseront les tâches décrites dans la présentation précédente.
12:15	Retour d'information en plénière	
13:00	Conclusion et étapes suivantes	
13:30	FIN	

Annexe III Composition des groupes de travail sur l'évaluation des menaces

Nom latin	Nom français	Groupes
<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu	Cuzin, El Khamlichi, Amezian, Sikli, Abaouss, Garrido, Haddane, Amhaouch, Bouziani F: Violeta Notes: Maher Rapporteur: Time keeper:
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	
<i>Aquila rapax</i>	Aigle ravisseur	
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	
<i>Melierax metabates</i>	Autour sombre	
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	Irizi, Rousselon, Aourir, Essalhi, Mesbah, Dakki, Radi, Monchaux, Hadni F: Yassine Notes: Helena Rapporteur: Time keeper:
<i>Aquila fasciata</i>	Aigle de Bonelli	
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	Qninba, Nibani, Andalosi, Noaman, Bourass, Cherkaoui, J. Martín, Sasha F: Jocelyn Notes: Bourass Rapporteur: Time keeper:
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	
<i>Falco eleonora</i>	Faucon d'Eléonore	
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	